



Agression et harcèlement moral

Par **ninie42**, le **05/05/2009** à **16:54**

Bonjour, mon conjoint s'est fait agresser au travail par un de ces collègues, ce dernier a cassé la porte de la voiture et déchiré le blouson de mon conjoint en le jetant violemment contre celle-ci. Il a porté plainte et fait constater ses blessures à l'hôpital. Sa hiérarchie est au courant et a reconnu les faits et l'autre personne a eut une mise à pied de 3 jours puis en fin de compte un simple avertissement. Et hier nous apprenons que ce fameux collègue a porté plainte contre mon conjoint pour harcèlement moral un mois après!!!??? comment ce fait-il que nous apprenons cela lors de la conciliation et pas avant?
ce collègue a fait cela dans le simple but de ne pas rembourser les affaires cassées. Que faire? merci de votre aide. ninie42